



Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 19 janvier 2026

Olivier Roziau
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
lundi 26 janvier 2026 - à 19 heures - dans la salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} décembre 2025 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales : Vœu : Soutien au maintien du lycée des métiers Le Bréda et demande de suspension du projet de fermeture ;
- Intercommunalité :
 - Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence « Funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet » à la communauté de communes Le Grésivaudan au 30 octobre 2025,
 - Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence « Domaine nordique du Barioz » à la communauté de communes Le Grésivaudan au 30 octobre 2025,
 - Renouvellement de la Convention Territoriale Globale pour la période 2026-2029 ;
- Affaires générales / Ressources humaines : Cadeaux à l'occasion d'un événement familial ou professionnel ;
- Cadre de vie / Vie associative : Subvention exceptionnelle au comité de Pontcharra-Saint-Maximin de la FNACA ;
- Urbanisme :
 - Rénovation thermique du bâtiment mairie/école et création d'une nouvelle chaufferie granulés bois : adoption de l'opération, arrêt des modalités de financement et demandes de subvention,
 - Pôle maternelle : adoption de l'opération, arrêt des modalités de financement et demandes de subvention ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire,
Olivier Roziau.

